Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Mariette - Tome II

Mariette, vill. et chapelle, c^{ne} de *Beaumont-Pied-de-Bœuf,* à 2 kil. N.-O. du bourg. — *La chapelle de Mariette,* 1389 (Maison de Laval, t. II, p. 334). — *Le village de M., sur le chemin de Laval à Sablé,* XVe s. — Jaillot indique aussi ce passage avec gué sur le ruisseau de la Mare-au-Potier. Dès les premières années de l'abbaye d'Étival, Mariette lui fut donnée et devint même un des petits prieurés féminins de l'ordre qui subsistèrent pendant une partie du XIIe s. Célestin III confirma les possessions d'Étival et Mariette en particulier, en 1197. Foulques Bourreau, chevalier, le jour où sa sœur Julienne prit le voile à l'abbaye, lui donna ce qu'il possédait à Mariette, y compris ses droits féodaux et de justice, moins l'exécution des coupables, 1201. Marguerite de Sablé et Guillaume des Roches accordèrent aux religieuses quelques avantages en échange d'une rente de 30 sols qu'elles possédaient sur la prévôté de Sablé, Avoise de Craon, veuve de Guy VI de Laval, concéda les droits d'usage dans sa forêt de Bouère, et Jean de Laval, seigneur de Châtillon, les augmenta et échangea quelques terres qu'il possédait au village contre les 100 sols de rente que prélevait l'abbaye sur sa prévôté de Montsûrs, 1389. L'abbesse Béatrix donne bail du temporel en 1376.

De l'établissement, de la chapelle primitive elle-même, il ne reste pas trace. Celle qu'on reconstruisit en 1537 était fort simple, elle a été modifiée plusieurs fois et a enfin été restaurée avec soin en 1887. La pierre d'autel, brique provenant de la fabrique voisine des Agets, et de dimensions extraordinaires (1 m. 40 sur 0 m. 60), après avoir servi longtemps de seuil à la porte de la sacristie, a été, sur les indications que je lui en donnai, relevée par M. P. de Farcy, et, soigneusement encadrée, figure au musée de Château-Gontier. L'inscription en bordure, en caractères semi-gothiques, porte : *L'an mil cinq cens trante et sept par Jehan Pilori je fus faicte.* De petits carrés qu'en terme de blason on dirait frettés de 6 pièces, séparent les mots. Le milieu de la brique est évidé pour recevoir la pierre sacrée ; en l'un des bouts est le chiffre J-H-S, en l'autre un écusson d'abbesse aux armes des du Bellay ; Anne du Bellay était abbesse d'Étival de 1533 à 1545.

Le 15 mars 1638, devant Guillaume Chardon, notaire au Buret, Jean Portier, curé de Préaux, sieur de la Fornetière, qui avait eu le titre d'aumônier du prince de Condé, fonda deux messes par semaine dans la chapelle et un collège au village, rappelés par une double inscription sur un tableau de l'*Annonciation* et sur une pierre encastrée près de l'autel. René Chanteau et Julienne Foucher, sa femme, paroissiens du Buret, fondèrent aussi un ordinaire de messes en 1707. Le chapelain possédait une maison au lieu voisin de la Basserie. La chapelle est un lieu de pèlerinage fréquenté ; on en demande la conservation en l'an XII et un arrêté du conseil de préfecture déclare qu'elle n'a pas été comprise dans la vente nationale du 25 juin 1791.

Arch. de la S., H. 1.371-1.373, 1.377, 1.383. — *Comm. hist. de la M.,* t. IV, p. 19. — Etude de Grez-en-Bouère. — S. Couanier, *Pèlerinages,* p. 279.